



**Contrat Poulets, Œufs, Pintades, Dindes, Oies, Plats cuisinés
Novembre 2017 à Avril 2018**

Ce contrat est organisé par l'AMAP « Zolamap » et est régi par les statuts et le règlement intérieur de l'Association.
L'adhérent s'engage à respecter le présent contrat, les statuts et le Règlement Intérieur.

Il est établi entre :

Le dénommé Producteur :

Julien MALLEVAL et Véronique BONDENAT
GAEC des 3 oies - Le Teilloux
69490 ST ROMAIN DE POPEY

ET

Le dénommé Adhérent ZOLAMAP :

Nom et Prénom :
Adresse postale :
Adresse mail et téléphone :
.....

ENGAGEMENT RECIPROQUE :

Le producteur s'engage à fournir un panier de volailles et d'œufs issus de son exploitation une fois par mois ainsi que d'autres produits de son exploitation aux dates indiquées sur le présent contrat (oies, dindes, pintades et plats cuisinés) ; et à mener son exploitation dans un esprit de respect de la nature et de l'environnement. Il s'engage à tout mettre en œuvre pour respecter la quantité et la qualité des produits prévus. Il est proposé :

- **Poulets : au prix de 8,30 € le kg (format moyen : environ 2 kg ou format gros : environ 3 kg)**
- **Œufs : par 6 à 1.65 € et/ou par 12 à 3,30 €**
- **Oies : 12 € le kg, à partir de 5kg (soit 60 €)**
- **Dindes : 12 € le kg, à partir de 5kg (soit 60 €)**
- **Pintades : 10.00 € le kg, à partir de 2 kg**
- **Plats cuisinés (en bocaux stérilisés – conservation longue) : 13.00 € le plat (chaque plat fait pour 2 à 3 personnes). A choisir le jour J parmi les propositions . A titre d'exemple : pintade à la moutarde, pintade aux cèpes, couscous, poulet au savagnin, pintade provençale, rilette d'agneau,....Indiquer juste dans le tableau le nombre de plats souhaités. *Plats déjà cuits et prêts à réchauffer, tout est préparé sans ajout de sucre, ni conservateur, ni colorant.***

Le membre adhérent accepte les conséquences d'aléa climatiques ou autres pouvant avoir un impact sur la qualité ou la quantité de produits dans le panier. Pour les poulets, pintades, oies, dindes, le règlement des commandes est calculé sur la base d'un poids moyen mais chaque poulet, pintade, oie, dinde seront pesés pour connaître le poids exact livré. Les livraisons seront suivies par le référent et en fin de contrat, il y aura donc un réajustement au niveau du prix (reliquat).

MODALITES DE LIVRAISON :

Les livraisons sont effectuées exclusivement à l'Ecole Emile Zola, 120 cours Emile Zola, les jeudis soir de 18h15 à 19h15. Toutefois en accord avec le producteur, le Conseil d'Administration peut modifier exceptionnellement le lieu, le jour ou l'horaire de livraison. En cas d'impossibilité pour les producteurs d'assurer une livraison, le Conseil d'Administration et le référent producteur rechercheront, dans le respect des parties et de l'éthique de l'AMAP une solution compensatrice. **En cas d'impossibilité pour le membre adhérent de respecter le calendrier et de venir récupérer sa commande, les membres chargés de la distribution disposent des paniers restants conformément à l'article 3.3 du règlement intérieur. Aucun panier ne sera remboursé.**

AIDE A LA DISTRIBUTION :

Lors des livraisons, un coup de main (remplir les boîtes d'œufs, sortir les poulets des glacières, noter le poids des poulets distribués) sera nécessaire cette année. Merci d'indiquer deux dates de distribution où vous seriez disponibles pour donner un coup de main ! Nous vous confirmerons 1 date officielle ;)

RUPTURE DE CONTRAT :

Ce contrat peut être interrompu unilatéralement par le membre adhérent, si et seulement si, un remplaçant est trouvé immédiatement, de sorte que le producteur ne soit pas pénalisé financièrement. Ce contrat peut être rompu bilatéralement à tout moment. En cas de désaccord, c'est au Conseil d'Administration de statuer.

DUREE :

L'abonnement prévoit une distribution par mois du **16 novembre 2017 au 12 avril 2018** soit 6 livraisons. Inscription le jeudi de 18h15 à 19h15 à l'école Emile Zola.

CALENDRIER :

Les parties s'engagent à respecter le calendrier suivant :

	PRIX	Jeudi 16 novembre 2017	Jeudi 21 décembre 2017	Jeudi 18 janvier 2018	Jeudi 15 février 2018	Jeudi 15 mars 2018	Jeudi 12 avril 2018
6 œufs	1.65 €						
12 œufs	3.30 €						
Poulet moyen (2kg)	16.60 €						
Poulet gros (3kg)	24.90 €						
Pintades (2 kg)	20.00 €						
Oies (5 kg)	60.00 €						
Dindes (5 kg)	60.00 €						
Plats cuisinés	13.00 €						
Aide aux distributions (2 dates svp)	Nous confirmerons les dates sur zolamap.eklablog.fr						

NB : les cases grises indiquent que ce produit n'est pas livré à la date proposée.

➤ Si vous souhaitez des poulets/dindes/oies/pintades **SANS TETE** merci de cocher cette case :

TOTAL DES COMMANDES :

Total commandé	Total livré*	Reliquat**
.....euros.....euros.....euros.....

* A déterminer à l'issue des 6 distributions.

** Montant qui correspond à la différence entre le montant commandé et le montant livré. A déduire du prochain contrat si valeur positive, ou à rajouter au prochain contrat si valeur négative.

REGLEMENT FINANCIER DES COMMANDES :

Le règlement par chèque se fait à l'ordre de **GAEC des 3 oies**. Possibilité de payer en 1 à 5 fois (montant total commandé divisé par nombre de fois) :

Numéro du chèque	Nom de la banque	Montant du chèque	Moment du débit du chèque
Chèque n°			En début de contrat
Chèque n°			Décembre 2017
Chèque n°			Janvier 2018
Chèque n°			Février 2018
Chèque n°			Mars 2018

Date :

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur : Julien MALLEVAL

Venez visiter la Ferme des 3 oies : dimanche 5 novembre 2017

Soyez les bienvenus dès 11h pour visiter l'exploitation de poulets puis faire connaissance autour d'un pique-nique partagé, avant de passer l'après-midi avec la visite des brebis, démonstration de tonte des moutons et balade si la météo le permet !!

Dans tous les cas un abri est prévu dans la ferme pédagogique.